



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2021

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OCTOBRE 2020

**PROGRAMME 054 :
PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES
DU MESRS**



1- Identification du programme :

Désignation : *PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MESRS*

Numéro du programme : 054

Responsable du programme : Narcisse Akambi AGANI YAI, Directeur de l'Administration et des Finances

2- Présentation stratégique

2.1 Analyse stratégique

Le Programme "Pilotage et Soutien aux Services du Ministère" est formulé pour accompagner les Programmes métiers à atteindre leurs objectifs.

Ce programme vise à moderniser la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Pour ce programme, les forces se résument à :

- ✓ l'existence d'un cadre de concertation pour le pilotage du secteur.
- ✓ l'existence de cadre institutionnel fonctionnel.

2.2 Enjeux et perspectives

Les enjeux liés à ce programme sont essentiellement :

- ✓ la bonne conduite des politiques publiques de l'enseignement supérieur
- ✓ le soutien à la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation.

En terme de perspective, il s'agit de rendre efficace la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à travers l'amélioration du système d'information et le suivi des recommandations du dialogue social.

2.3 Axes stratégiques

Axe 1 : Amélioration de la gouvernance du sous-secteur

Axe 2 : Développement du système d'information du Ministère.



2.4 Présentation des Actions du programme

Programme 054 : Pilotage et Soutien aux services du MESRS	Actions du programme	Structures de mise en œuvre	
		Directions générales/Directions centrales	Opérateurs publics
	Action 1 : Pilotage et coordination	Cabinet, SGM, IGM, CCMP, PRMP, DCUS	Néant
	Action 2 : Planification, programmation et suivi-évaluation	DPP	
	Action 3 : Ressources humaines, matérielles, financières	DAF	
	Action 4 : Communication, Information, archives sur l'action du ministère	DSI	

4. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

4.1 Récapitulatif des objectifs et des indicateurs

Logique	Indicateurs	Hypothèses et conditions
Objectif global: Améliorer la gouvernance et le pilotage de l'administration, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Taux de satisfaction des usagers du ministère Taux de satisfaction du personnel du	Disponibilité de ressources financières; Adhésion des acteurs; Stabilité institutionnelle
Objectif spécifique 1: Améliorer les performances organisationnelles, institutionnelles et de coordination du sous-secteur de l'ESRS	I1R1.1 : Proportion de ressources humaines qualifiées I2R1.1 : TEP I3R1.1 : TEF base engagement I4R1.1 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle I5R1.1 : Délai de passation des demandes de cotation I6R1.1 : Délai de passation des demandes de renseignement de prix I7R1.1 : Délai de passation des dossiers d'appel d'offres (DAO) I8R1.1 : Proportion de dossiers traités	Disponibilité de ressources financières; Adhésion des acteurs; Stabilité institutionnelle
Objectif spécifique 2: Développer Des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde sont développés	I1R1.2 : Nombre d'accords Cadre Pays I2R1.2 : Nombre d'accords de coopération inter-universitaire I3R1.2 : Nombre d'accords de coopération scientifique I4R1.2 : Nombre de projets issus des accords	Disponibilité de ressources financières; Adhésion des acteurs; Stabilité institutionnelle



4.2 : Description des objectifs et des indicateurs

4.2.1. Description de l'objectif n°1 : Améliorer la gouvernance du Sous-secteur

Description des indicateurs

N° de l'indicateur : 1

Intitulé de l'indicateur : Proportion de ressources humaines qualifiées

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le taux d'exécution financière permet de mesurer le niveau de consommation des crédits alloués au programme.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion de ressources humaines qualifiées	%	ND	ND	ND	ND	ND	80	85	90

- Source des données : DAF
- Méthodologie de calcul : nombre de ressources humaines qualifiées/ le nombre de ressources humaines

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 2

Intitulé de l'indicateur : Taux d'exécution physique

Nature de l'indicateur : quantitative

Indicateur	Unité	Val de réf.	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'exécution physique	%	92	86,17	74,02	75	66,17	75	77	80

- Source des données : Résultats d'enquête du SGSI.



- Méthodologie de calcul : méthodologie de calcul du TEP, règle de paréto
 Justification des prévisions et de la cible : Des actions sont prévues pour améliorer la qualité de la gouvernance du secteur. On suppose que la mise en œuvre desdites actions va impacter positivement la qualité du service rendu aux usagers.

N° de l'indicateur : 3

Intitulé de l'indicateur : Taux d'exécution financière_base engagement

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le taux d'exécution financière permet de mesurer le niveau de consommation des crédits alloués au programme.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'exécution financière	%	94,30	82,20	38,06	50	72,20	55	60	65

- Source des données : DAF
- Méthodologie de calcul : montant engagé sur le montant total du budget du MESRS
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 4

Intitulé de l'indicateur : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle

Nature de l'indicateur : Quantitative

Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle permet de mesurer le niveau de mise en œuvre des recommandations de l'IGM

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle	%	100	100	54,36			60	70	80



- Source des données : IGM
- Méthodologie de calcul : nombre de recommandations mise en œuvre/le nombre de recommandations

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 5

Intitulé de l'indicateur : Délai de passation des demandes de cotation

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le délai de passation des demandes de cotation permet de voir si les normes en termes de passation des marchés publique sont respectées.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
délai de passation des demandes de cotation	Nbre	ND	ND	ND	51		50	45	40

- Source des données : PRMP
- Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 6

Intitulé de l'indicateur : Délai de passation des demandes de renseignement de prix

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le délai de passation des demandes de de renseignement de prix permet de voir si les normes en termes de passation des marchés publique sont respectées.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Délai de passation des demandes de renseignement de prix	Nbre	ND	ND	ND	77		70	60	50



- Source des données : PRMP
- Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 7

Intitulé de l'indicateur : Délai de passation des dossiers d'appel d'offres (DAO)

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le délai de passation des dossiers d'appel d'offres permet de voir si les normes en termes de passation des marchés publique sont respectées.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
délai de passation des dossiers d'appel d'offres	Nbre	ND	100	nd	100		80	70	50

- Source des données : PRMP
- Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

N° de l'indicateur : 8

Intitulé de l'indicateur : Proportion de dossiers traités

Nature de l'indicateur : Quantitative

Le Proportion de dossiers traités permet de voir si les normes en termes de passation des marchés publique sont respectées.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion de dossiers traités	Nbre	95	95	nd	95		100	100	100

- Source des données : PRMP
- Méthodologie de calcul : nombre de dossiers traités sur nombre de dossiers reçus



Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce taux s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration la gouvernance du secteur.

4.2.2. Description de l'objectif n°2 : Développer des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde sont développés

Description de l'objectif n° 2

Description des indicateurs

N° de l'indicateur : 1

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'accords Cadre Pays

Nature de l'indicateur : quantitatif

Nombre d'accords Cadre Pays permet d'apprécier la capacité de notre sous-secteur à rechercher des partenariats.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accords Cadre Pays	Nbre	9	13	5		30	35	40	9

- Source des données : DCUS.
- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde.

N° de l'indicateur : 2

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'accords de coopération inter-universitaire

Nature de l'indicateur : quantitatif

Nombre d'accords de coopération inter-universitaire permet d'apprécier la capacité des UNB de notre sous-secteur à rechercher des partenariats.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accords de coopération inter-universitaire	Nbre	89	48	17		150	200	300	89



- Source des données : DCUS.
- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde.

N° de l'indicateur : 3

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'accords de coopération scientifique

Nature de l'indicateur : quantitatif

Nombre d'accords de coopération scientifique permet d'apprécier la capacité du secteur de la recherche à rechercher et à nouer des partenariats.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accords de coopération scientifique	Nbre	12	nd	nd	1	25	35	45	12

- Source des données : DCUS
- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde.

N° de l'indicateur : 4

Intitulé de l'indicateur : Nombre de projets issus des accords

Nature de l'indicateur : quantitatif

Nombre de projets issus des accords permet d'apprécier les retombés des différents accords de coopération.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de projets issus des accords	Nbre	8	nd	nd		20	30	40	8

- Source des données DCUS



- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde.

N° de l'indicateur : 5

Intitulé de l'indicateur : Nombre de partenariat (Public-Privé et Public-Public)

Nature de l'indicateur : quantitatif

Nombre de partenariat (Public-Privé et Public-Public) permet d'apprécier la capacité du MESRS à rechercher et à nouer des PPP.

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de partenariat (Public-Privé et Public-Public)	Nbre	21	nd	nd		30	40	50	21

- Source des données : DCUS
- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des partenariats entre l'enseignement supérieur, la recherche, la communauté et le reste du monde.

5. Présentation des crédits et des emplois du programme



5.1 Ventilation des dépenses par action et par nature de dépense

Désignation	2021						2022						2023					
	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total
				RI	RE					RI	RE					RI	RE	
Pilotage et coordination	389 818	400 991	0	0	0	790 809	389 818	400 991	0	0	0	790 809	389 818	400 991	0	0	0	790 809
Planification, programmation et suivi-évaluation	70 930	242 000	0	0	0	312 930	70 930	242 000	0	0	0	312 930	70 930	242 000	0	0	0	312 930
Gestion des ressources humaines, matérielles, financières du ministère	141 345	2 188 777	0	0	0	2 330 122	141 345	2 188 777	0	0	0	2 330 122	141 345	2 188 777	0	0	0	2 330 122
Communication, Information, archives sur l'action du ministère	26 219	119 900	0	0	0	146 119	26 219	119 900	0	0	0	146 119	26 219	119 900	0	0	0	146 119
TOTAL PROGRAMME I	628 312	2 951 668	0	0	0	3 579 980	628 312	2 951 668	0	0	0	3 579 980	628 312	2 951 668	0	0	0	3 579 980

5.2 Ventilation et justification des emplois (Effectifs) du Programme « Pilotage et soutien aux services du MESRS »

Effectif Programme 054 : pilotage et soutien aux services du MESRS	Catégories	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	A	55	45	54	49	56	115	128	173	173	173
B	27	22	34	34	31	49	53	62	62	62	
C	29	26	28	19	19	37	41	48	48	48	
D	33	24	33	30	31	41	43	44	44	44	
E	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	
Total		147	120	151	135	140	245	268	330	330	330

5.3 Echancier des CP associés aux AE

DESIGNATION	2019	2020	2021
-------------	------	------	------



	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme						
Pilotage et coordination du ministère	0		0	830 533	0	790 809
Planification, programmation et suivi-évaluation	0		0	313 576	0	312 930
Gestion des ressources humaines, matérielles, financières du ministère	0		0	2 307 018	0	2 330 122
Communication, Information, archives sur l'action du ministère	0		0	129 335	0	146 119

5.4 Justification de l'évolution des crédits

PROGRAMME : Pilotage et soutien aux services du ministère

Action	2021		2022		2023		Justification de l'évolution des crédits (partir des déterminants physiques et financiers)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Pilotage et coordination du ministère	0	790 809	0	790 809	0	790 809	
Planification, programmation et suivi-évaluation	0	312 930	0	312 930	0	312 930	
Gestion des ressources humaines, matérielles, financières du ministère	0	2 330 122	0	2 330 122	0	2 330 122	
Communication, Information, archives sur l'action du ministère	0	146 119	0	146 119	0	146 119	
Total		3 579 980		3 579 980		3 579 980	



5. Présentation des opérateurs concourant à la politique du programme : (pas d'opérateur concourant au programme pilotage et soutien aux services du ministère)

PROGRAMME055 :
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1- Identification du programme :

Désignation : **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Numéro du programme : 055

Responsable de programme : Prof. Marc Kokou ASSOGBA, *Directeur général de l'enseignement supérieur.*

2- Présentation stratégique

2.1. *Politique publique mise en œuvre par le programme,*

Ce programme s'inscrit dans la politique nationale de l'enseignement supérieur au Bénin et dans le programme d'Actions du Gouvernement notamment en son pilier 2 « transformer les structures de l'économie » axe stratégique 5 « amélioration des performances de l'éducation ». Ce programme contribue à mettre à la disposition du Bénin des ressources humaines qualifiées capables, entre autres, de s'auto employer.

Les principales forces du programme sont :

- ✓ existence d'un guide d'orientation et d'un outil de gestion des flux des étudiants ;
- ✓ existence d'Universités thématiques ; Existence de textes organisant les associations estudiantines ;
- ✓ Existence d'un acte organisant le recrutement des enseignants du supérieur ;
- ✓ Existence de textes régissant les activités des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur ;
- ✓ Existence des Centres de Pédagogies Universitaires et d'Assurance Qualité (CPUAQ) à l'UAC et à l'UP.

Au titre des faiblesses, nous pouvons citer :

- ✓ Problème de gouvernance universitaire ;
- ✓ faible réseautage des universités nationales ;
- ✓ insuffisance de ressources humaine, matérielle et infrastructurelle ;
- ✓ insuffisance et obsolescence de certains textes réglementaires ;
- ✓ faible coordination et adaptation des offres de formation aux besoins de développement ;
- ✓ difficultés énergétiques et faible connexion à l'internet ;
- ✓ inexistence d'une base de données sur les programmes de coopération universitaire et scientifique.

2.2. *Enjeux et perspectives*

Les enjeux de l'enseignement supérieur sont :

- La gestion des flux ;
- La qualité ;
- L'employabilité

La stratégie dudit programme consiste à apporter une réponse structurelle à l'épineuse question de l'inadéquation entre l'offre de formation universitaire et les besoins de développement national. Cela passe par un investissement massif dans la réforme des programmes, la formation des enseignants, les infrastructures, les TICE... en vue de l'amélioration de la qualité de la formation et de la gouvernance universitaire.

2.3. Axes stratégiques

Ce programme est organisé autour des axes stratégiques suivant :

- ✓ renforcement de l'encadrement dans l'enseignement supérieur ;
- ✓ adaptation de l'Enseignement Supérieur aux ambitions économiques et aux besoins socio-professionnels;
- ✓ amélioration des conditions de travail dans l'enseignement supérieur.

2.4. Présentation des actions et projets constitutifs du programme, (incluant des mentions sur les services/ opérateurs et entités chargés de la mise en œuvre)

Programme 055 : Enseignement Supérieur	Actions du programme	Structures de mise en œuvre	
		Directions générales/Directions centrales	Opérateurs publics
	Action 1 Personnel enseignant, technique et de soutien	DAF, DGES,	UAC, UP, UNSTIM, UNA, DOB, SEME CITY, PCESMA
	Action2 Adéquation formation-emploi	DEC, DGES,	
	Action 3 Infrastructures pédagogiques et administratives	DPP	ACISE, PCEIAP, PCENCU, PFC, PC UNA-UNSTIM,

3- Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

3-1 : Récapitulation des objectifs et des indicateurs

Le point consolidé des objectifs et des indicateurs de ce programme est consigné dans le tableau ci-dessous.

3-2 : Description des objectifs et des indicateurs

3.2.1. Description de l'objectif général et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif** : l'objectif vise à renforcer les capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Taux de réussite dans les universités

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de réussite dans les universités	ratio	76				78	79	80	76

- Structure de publication de l'indicateur : DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : nombre d'étudiants admis/nombre d'étudiants
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Pourcentage d'étudiants diplômés suivant le système LMD

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pourcentage d'étudiants diplômés suivant le système LMD	%	10				20	30	30	10

- Structure de publication de l'indicateur : DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : nombre de diplômés/nombre d'étudiants
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants.

N° de l'indicateur : 03

Intitulé de l'indicateur : Taux d'insertion des diplômés

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'insertion des diplômés	ratio	nd	nd	nd	nd	70	75	80	nd

- Structure de publication de l'indicateur : DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : nombre de diplômés ayant un travail selon leur profils/nombre de diplômés
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants.

3.2.2. Description de l'objectif 1 et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif :** l'objectif n°1 vise à renforcer les capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Nombre de places assises disponibles dans les UNB

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de places assises disponibles dans les UNB	ratio	57262	59262	61262	63262	65262	67262	70000	57262

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : comptage du nombre de place dans les salles de cours
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Proportion des mesures mises en œuvre sur l'ensemble des mesures prises pour le e-learning

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion des mesures mises en œuvre sur l'ensemble des mesures prises pour le e-learning	%	nd	nd	nd	nd	10	20	30	nd

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : nombre de mesures mises en œuvre sur l'ensemble des mesures prises pour le e-learning
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration et des universités nationales en infrastructures adaptées et d'équipements performants.

3.2.2. Description de l'objectif 2 et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif** : l'objectif n°2 vise à renforcer le LMD dans les UNB

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Proportion de cellules pédagogiques installées et opérationnelles dans les universités publiques

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion de cellules pédagogiques installées et opérationnelles dans les universités publiques	%	nd	nd	nd	nd	nd	50	60	70

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : nombre de cellules pédagogiques installées et opérationnelles dans les universités publiques sur le nombre de cellules pédagogiques qui devraient être installées et opérationnelles dans les universités publiques
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Proportion des enseignants des universités publiques ayant reçu une formation pédagogique

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion des enseignants des universités publiques ayant reçu une formation pédagogique	%	nd	nd	nd	nd	nd	50	70	80

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : nombre d'enseignants des universités publiques ayant reçu une formation pédagogique/ nombre total d'enseignants des universités publiques
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 03

Intitulé de l'indicateur : Proportion des services numériques (inscription, évaluation, bibliothèque, formation continue, consultation de cours, notes, TD, etc.) offerts

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion des services numériques (inscription, évaluation, bibliothèque, formation continue, consultation de cours, notes, TD, etc.) offerts	%	nd	nd	nd	nd	nd	100	100	100

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : nombre des services numériques/nombre total de service
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 04

Intitulé de l'indicateur : Ratio étudiants / enseignant

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio étudiants / enseignant	%	113,1	113,1	111,44			100	90	70

- Structure de publication de l'indicateur : UNB
- Méthodologie de calcul : Ratio étudiants / enseignant
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 05

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'enseignant de rang A = (maitres de conférences + professeurs titulaires) /total

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion d'enseignant de rang A = (maitres de conférences + professeurs titulaires) /total	%	31,23	31,23	31,83	31,83		35	40	45

- Structure de publication de l'indicateur : DAF
- Méthodologie de calcul : nombre d'enseignants de rang A/ nombre total d'enseignants
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 06

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	%	1112,3	1112,3	1133,83			1200	1300	1500

- Structure de publication de l'indicateur : DPP
- Méthodologie de calcul : nombre total d'étudiants*100 000/la population béninoise
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 07

Intitulé de l'indicateur : Taux de satisfaction des demandes du service d'authentification de diplôme

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de satisfaction des demandes du service d'authentification de diplôme	%	31	31				100	100	100

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : nombre de satisfaction des demandes du service d'authentification de diplômes/nombre des demandes total de service d'authentification de diplômes
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

N° de l'indicateur : 08

Intitulé de l'indicateur : Taux de satisfaction des demandes du service d'équivalence de diplôme

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de satisfaction des demandes du service d'équivalence de diplôme	%	78	78				100	100	100

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : nombre de satisfaction des demandes du service d'équivalence de diplômes/nombre des demandes total de service d'équivalence de diplômes

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du renforcement du LMD dans les UNB.

3.2.3. Description de l'objectif 3 et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif** : l'objectif n°3 vise à développer et rendre fonctionnelles les formations professionnelles de courte durée suivant les huit domaines prioritaires du MESRS

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'offres de formations professionnelles développées et fonctionnelles

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'offres de formations professionnelles développées et fonctionnelles	Nbre	8	8	15	26	30	40	80	160

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : comptage du nombre d'offres de formations professionnelles développées et fonctionnelles
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des formations professionnelles de courte durée suivant les huit domaines prioritaires du MESRS.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'instituts créés

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'instituts créés	Nbre	0	0	0	0	1	3	3	10

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : comptage
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des formations professionnelles de courte durée suivant les huit domaines prioritaires du MESRS.

N° de l'indicateur : 03

Intitulé de l'indicateur : Taux d'accroissement des étudiants inscrit dans les centres de formations

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'accroissement des étudiants inscrit dans les centres de formations	Nbre	0	0	0	0	0	10	20	30

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : calcul du taux d'accroissement

- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des formations professionnelles de courte durée suivant les huit domaines prioritaires du MESRS.

N° de l'indicateur : 04

Intitulé de l'indicateur : Nombre de formation à des métiers ouverts

Nature de l'indicateur : quantitatif.

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév	Cible	Cible	Cible
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de formation à des métiers ouverts	Nbre	0	0	0	0	0	5	8	10

- Structure de publication de l'indicateur : DGES
- Méthodologie de calcul : comptages
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre du développement des formations professionnelles de courte durée suivant les huit domaines prioritaires du MESRS.

4- Présentation des crédits et des emplois du programme

4.1 Ventilation des dépenses par action et par nature (en milliers)

Désignation	2021						2022						2023					
	PERS	ABS	TRAN S	DCA		Total	PERS	ABS	TRAN S	DCA		Total	PERS	ABS	TRAN S	DCA		Total
				RI	RE					RI	RE					RI	RE	
Personnels enseignant, technique et de soutien	481 317	18 000	0	0	0	499 317	481 317	18 000	0	0	0	499 317	481 317	18 000	0	0	0	499 317
Adéquation formation-emploi	26 729 083	385 100	5 317 000	5 020 000	815 097	38 266 280	26 729 083	385 100	5 317 000	5 015 000	1 000 000	38 446 183	26 729 083	385 100	5 317 000	5 015 000	1 000 000	38 446 183
Infrastructures pédagogiques et administratives	0	0	0	11 724 500	3 684 903	15 409 403	0	0	0	6 831 000	3 000 000	9 831 000	0	0	0	6 831 000	3 000 000	9 831 000
TOTAL PROGRAMME II	27 210 400	403 100	5 317 000	16 744 500	4 500 000	54 175 000	27 210 400	403 100	5 317 000	11 846 000	4 000 000	48 776 500	27 210 400	403 100	5 317 000	11 846 000	4 000 000	48 776 500

4.2 Ventilation et justification des emplois

	Catégories	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Programme 055 : enseignement supérieur	A	1081	1096	1172	1225	1335	1455	1559	1674	1674	1674
	B	69	61	67	70	62	68	69	72	72	72
	C	51	46	55	55	53	59	63	65	65	65
	D	67	65	68	67	62	65	66	67	67	67
	E	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1
	Total des effectifs	1270	1270	1364	1419	1514	1648	1758	1880	1880	1880

4.3 Echancier des CP associés aux AE

DESIGNATION	2019		2020		2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Recrutement et suivi administratif et pédagogique des enseignants			0	24 466 006		499 317
Adéquation formation-emploi			5 487 000	11 910 888	5 835 097	38 266 280
Infrastructures pédagogiques et administratives			7 193 000	7 193 000	15 409 403	15 409 403
TOTAL PROGRAMME			12 680 000	43 569 894	21 244 500	54 175 000

4.4 Justification des crédits

DESIGNATION	2021		2022		2023		Justification de l'évolution des crédits
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Recrutement et suivi administratif et pédagogique des enseignants		499 317		499 317		499 317	
Adéquation formation-emploi	5 835 097	38 266 280	6 015 000	38 446 183	6 015 000	38 446 183	
Infrastructures pédagogiques et administratives	15 409 403	15 409 403	9 831 000	9 831 000	9 831 000	9 831 000	
TOTAL PROGRAMME 055	21 244 500	54 175 000	15 846 000	48 776 500	15 846 000	48 776 500	

5. Présentation des opérateurs concourant à la politique du programme

Cette partie présente les principaux opérateurs.

5.1 Opérateur n° 1 : Université d'Abomey-Calavi

- ✓ Missions : Formation -recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : transmission de connaissance et formation des compétences adaptées aux besoins de développement
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Subvention et autres ressources	
Dépenses d'investissement		PIP et autres ressources	
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.2 Opérateur n° 2 : Université de Parakou

- ✓ Missions : Formation -recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : transmission de connaissance et formation des compétences adaptées aux besoins de développement
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Subvention et autres ressources	
Dépenses d'investissement		PIP et autres ressources	
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.1 Opérateur n° 2 : Direction de l'Office du Bac

- ✓ Missions : Organisation des examens du Baccalauréat
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : Assurer l'organisation correcte des examens de Bac sur toute l'étendue du territoire nationale sans faille.
 - ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Subvention et autres ressources	
Dépenses d'investissement			

Résultat net (-)		Résultat net (+)	
------------------	--	------------------	--

5.2 Opérateur n°3 : Direction des Examens et Concours

- ✓ Missions : Organisation des examens du BTS et des concours d'entrée
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : Assurer l'organisation correcte des examens de BTS sur toute l'étendue du territoire nationale sans faille.
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Sous Total		Sous Total	
		Solde débiteur	
TOTAL		TOTAL	

5.3 Opérateur n° 4 : Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques

- ✓ Missions : Formation -recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : transmission de connaissance et formation des compétences adaptées aux besoins de développement
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement		PIP	
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.4 Opérateur n° 5 : Université Nationale d'Agriculture

- ✓ Missions : Formation -recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : transmission de connaissance et formation des compétences adaptées aux besoins de développement
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2021	<i>Ressources</i>	2021
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Subvention et autres ressources	
Dépenses d'investissement		PIP et autres ressources	
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

**PROGRAMME 056 :
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

1. Identification du programme :

Désignation : Recherche scientifique et Innovation technologique

Numéro du programme : 056

Responsable de programme : Professeur Pierre DOSSOU-YOVO, Directeur de l'Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT)

2. Présentation stratégique

2.1 Analyse stratégique

2.1.1. Politique publique mise en œuvre par le programme

Le présent programme participe à la mise en œuvre de la politique nationale de la recherche scientifique et de l'innovation arrimée au Programme d'Action du Gouvernement. Il met en œuvre les actions contenues dans les orientations suivantes :

Il met en œuvre les actions contenues dans les orientations suivantes :

- le développement des capacités du système de la recherche scientifique et d'innovation ;
- le développement des thématiques de recherche scientifique et d'innovation de pointe.

Finalités du programme :

Le but du programme est de développer la recherche et l'innovation en prenant en compte les besoins de l'économie et de la population béninoise.

Diagnostic stratégique

Le diagnostic du secteur a révélé plusieurs forces et faiblesses.

Les forces du programme

Les forces du secteur de la recherche au Bénin sont :

- ✓ existence de chercheurs qualifiés dans divers domaines ;
- ✓ existence d'institutions en charge de la recherche ;
- ✓ existence d'innovations dans plusieurs domaines ;
- ✓ initiatives de valorisation des résultats de la recherche scientifique et d'innovation ;
- ✓ capacité d'adaptation aux technologies nouvelles et au numérique.

Les faiblesses du programme

Les problèmes qui entravent le développement de la recherche et de l'innovation au Bénin sont :

- ✓ non prise en compte de la recherche scientifique dans la planification et la gestion du développement ;
- ✓ insuffisances du cadre institutionnel, en matière de recherche ;
- ✓ faible adéquation entre les besoins du développement et les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- ✓ insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ✓ faible visibilité du secteur de la recherche.

2.2 Enjeux et perspectives

2.2.1. Enjeux

Le programme vise essentiellement à :

- adapter les technologies nouvelles et le numérique aux besoins de la population et de l'économie ;
- améliorer la qualité de la formation.

2.2.2. Perspectives (pluriannuelles) :

En termes de perspectives, il s'agit de faire effectivement de la recherche et de l'innovation un des moteurs de développement durable du Bénin. La création de la Cité du Savoir s'inscrit aussi dans ce cadre pour la visibilité de la recherche au Bénin.

2.3. Axes stratégiques

Les axes stratégiques adressés par le programme sont :

- ✓ développement des capacités du système de la recherche scientifique et d'innovation ;
- ✓ développement des thématiques de recherche scientifique et d'innovation de pointe.

2.3 Présentation des actions constitutives du programme

Programme 3 : Recherche	Actions du programme	Structures de mise en œuvre	
		Directions générales/Directions centrales	Opérateurs publics

	Plateau technique de la recherche	FNRSI	ACISE, UNB
	Valorisation des résultats de recherche	ABeVRIT	ABeVRIT, UNB
	Gouvernance du secteur de la recherche	DNRSI, CBRSI	

3. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

3-1 : récapitulation des objectifs et des indicateurs

Logique	Indicateurs	Hypothèses et conditions
Objectif global: Accroître l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique	Taux d'accroissement du volume de ressources mobilisées pour la recherche Taux d'accroissement du volume de ressources mobilisées pour l'innovation	-Disponibilité de ressources financières-Adhésion des acteurs-Stabilité institutionnelle
Objectif spécifique 1: Renforcer les capacités en infrastructures, matérielles, techniques et humaines de la recherche scientifique et d'innovation	I1R3.1 : Nombre de laboratoires de recherche et d'innovation fonctionnels I2R3.1 : Nombre de centres d'étude et de recherche fonctionnels I3R3.1 : Proportion de chercheurs formés I4R3.1 : Effectif physique des chercheurs I5R3.1 : Effectif Equivalent Plein Temps des chercheurs I6R3.1 : Nombre de publications scientifiques I7R3.1 : Part du budget allouée à la recherche	-Disponibilité de ressources financières-Adhésion des acteurs-Stabilité institutionnelle
Objectif spécifique 2: Valoriser les résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement	I1R3.2 : Proportion de projets de recherche financés par le MESRS I2R3.2 : Nombre de résultats de recherche et de savoirs endogènes valorisés I3R3.2 : Nombre de brevets obtenus I4R3.2 : Nombre de projets de recherche-développement financés I5R3.2 : Nombre de projets sortis du portefeuille tous les trois ans	Disponibilité de ressources financières-Adhésion des acteurs-Stabilité institutionnelle

3-2 : Description des objectifs et des indicateurs

3-2-1 : Description de l'objectif générale et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif** : l'objectif général vise à accroître l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Taux d'accroissement du volume de ressources mobilisées pour la recherche

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence Année	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			2017	2018	2019				
Taux d'accroissement du volume de ressources mobilisées pour la recherche		nd	nd	nd	nd	10	12	15	

Source de données¹ : DNRSI

Méthodologie de calcul² : calcul de taux d'accroissement

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Taux d'accroissement du volume de ressources mobilisées pour l'innovation technologique

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence Année	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			2017	2018	2019				
Taux d'accroissement		nd	nd	nd	nd	10	12	15	

¹ Avec : i) les sources et les modes de collecte des données; ii) les services ou organismes responsables de la collecte des données de base et le service responsable de la synthèse des données.

² i) l'unité de mesure, sa périodicité, les sous indicateurs éventuels, le dernier résultat connu, les modalités d'interprétation et le sens d'évolution souhaité ; ii) les modes de calcul et les biais éventuels) et des résultats attendus ; iii) limites et biais connus.

du volume de ressources mobilisées pour l'innovation technologique									
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : calcul de taux d'accroissement

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

3-2-2 : Description de l'objectif 1 et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif :** l'objectif 1 vise à accroître l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique

* **description des indicateurs**

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Nombre de laboratoires de recherche et d'innovation fonctionnels

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence Année	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			2017	2018	2019				
Nombre de laboratoires de recherche et d'innovation fonctionnels		110	110	136	136	136	72	73	74

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Nombre de centres d'étude et de recherche fonctionnels

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence Année	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			2017	2018	2019				
Nombre de centres d'étude		4	4	4	4	4	17	18	19

et de recherche fonctionnels									
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 03

Intitulé de l'indicateur : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions des organes de contrôle		100	100	100	100	100	100	100	100

Source de données : IGM

Méthodologie de calcul : calcul du taux

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 04

Intitulé de l'indicateur : Proportion de chercheurs formés

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Proportion de chercheurs formés		0	0	3,84	0	1,92	2,56	6,24	10

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : nombre de chercheurs formés/nombre total de chercheurs

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 05

Intitulé de l'indicateur : Effectif physique des chercheurs

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Effectif physique des chercheurs		1562	1562	1660	1760	1860	2000	2060	2120

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 06

Intitulé de l'indicateur : Effectif Equivalent Plein Temps des chercheurs

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Effectif Equivalent Plein Temps des chercheurs		917,97	917,97	976,59	1030,89	1085,2	1200	1300	1500

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 07

Intitulé de l'indicateur : Nombre de publications scientifiques

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				

Nombre de publications scientifiques		490	490	800	900	1000	1100	1200	1300
--------------------------------------	--	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

N° de l'indicateur : 08

Intitulé de l'indicateur : Part du budget allouée à la recherche

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Part du budget allouée à la recherche		nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source de données : DNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'accroissement de l'utilité et la visibilité de la recherche et de l'innovation technologique.

3-2-3 : Description de l'objectif 2 et de ses indicateurs

* **Description de l'objectif :** l'objectif 2 vise à valoriser les résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement

* description des indicateurs

N° de l'indicateur : 01

Intitulé de l'indicateur : Proportion de projets de recherche financés par le MESRS

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Proportion de projets de recherche financés par le MESRS		10	10	10	6	21	22	23	24

Source de données : FNRSI

Méthodologie de calcul : calcul d'une proportion par rapport au nombre total de projets

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement

N° de l'indicateur : 02

Intitulé de l'indicateur : Nombre de résultats de recherche et de savoirs endogènes valorisés

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				
Nombre de résultats de recherche et de savoirs endogènes valorisés		12	12	8	5		10	15	20

Source de données : ABEVRIT

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement

N° de l'indicateur : 03

Intitulé de l'indicateur : Nombre de brevets obtenus

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
		Année	2017	2018	2019				

Nombre de brevets obtenus		07	7				20	30	50
---------------------------	--	----	---	--	--	--	----	----	----

Source de données : ABEVRIT

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement

N° de l'indicateur : 04

Intitulé de l'indicateur : Nombre de projets de recherche-développement financés

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			Année	2017	2018				
Nombre de projets de recherche-développement financés		10	10	10	6	21	11	22	30

Source de données : FNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement.

N° de l'indicateur : 05

Intitulé de l'indicateur : Nombre de projets sortis du portefeuille tous les trois ans

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Valeur de référence	Historiques			Prév 2020	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
			Année	2017	2018				
Nombre de projets sortis du portefeuille tous les trois ans		0	1	1	0	3	10	7	12

Source de données : FNRSI

Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche et les savoirs endogènes adaptés aux besoins de développement

4. Présentation des crédits et des emplois du programme

4.1 Ventilation des dépenses par action et par nature

Désignation	2021						2022						2023					
	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total	PERS	ABS	TRANS	DCA		Total
				RI	RE					RI	RE					RI	RE	
Plateau technique de la recherche	27 056,151	0	220 000	0	0	247 056	27 056	0	220 000	0	0	247 056	27 056	0	220 000	0	0	247 056
Valorisation des résultats de la recherche	24 762,079	0	220 000	0	0	244 762	24 762	0	220 000	0	0	244 762	24 762	0	220 000	0	0	244 762
Gouvernance du secteur de la recherche	260 591,047	56 900	235 000	0	0	552 491	260 591	56 900	235 000	0	0	552 491	260 591	56 900	235 000	0	0	552 491
TOTAL PROGRAMME III	312 409	56 900	675 000	0	0	1 044 309	312 409	56 900	675 000	0	0	1 044 309	312 409	56 900	675 000	0	0	1 044 309

4.2 Ventilation et justification des emplois

Recherche scientifique et technologique	Catégories	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	A	40	35	37	41	34	67	74	99	99	99
B	10	10	15	15	14	24	26	29	29	29	
C	11	9	11	10	10	20	22	26	26	26	

	D	8	11	13	9	8	14	15	3	3	3
	E	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
	Total des effectifs	73	69	80	79	70	128	140	160	160	160

4.3 Echancier des CP associés aux AE

DESIGNATION	2019		2020		2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Plateau technique de la recherche					0	247 056
Valorisation des résultats de la recherche					0	244 762
Gouvernance du secteur de la recherche					0	552 491
TOTAL					0	1 044 309

4.4 Justification des crédits

DESIGNATION	2021		2022		2023		Justification de l'évolution des crédits
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Plateau technique de la recherche	0	247 056	0	247 056	0	247 056	
Valorisation des résultats de la recherche	0	244 762	0	244 762	0	244 762	
Gouvernance du secteur de la recherche	0	552 491	0	552 491	0	552 491	
Total	0	1 044 309	0	1 044 309	0	1 044 309	

5. Présentation des opérateurs concourant à la politique du programme

Cette partie présente les principaux opérateurs.

5.1 Opérateur n° 1 : Fonds National de Recherche et de l'Innovation Technologique

- ✓ Missions : Appuyer le financement des projets de recherche développement.
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : lancer appel à candidature des projets- sélectionner et financer des projets remplissant les critères.
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2020	<i>Ressources</i>	2020
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.2 Opérateur n° 2 : Agence nationale pour la Valorisation des Résultats de Recherche

- ✓ Missions : Valoriser les résultats de recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : répertorier tous les résultats de recherche validés et contribuant au développement et en assurer leur valorisation en fonction des critères en vigueur.
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2020	<i>Ressources</i>	2020
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.3 Opérateur n° 3 : Centre béninois de la Recherche scientifique et technique

- ✓ Missions : développer des activités de recherche
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : Elaborer des projets et programmes de recherche en adéquation avec la problématique de développement.
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2020	<i>Ressources</i>	2020
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

**PROGRAMME 057 :
VIE DE L'ETUDIANT**

1. Identification du programme :

Désignation : *VIE DE L'ETUDIANT*

Numéro du programme : 057

Responsable de programme : Madame Ghislaine FAGBOHOUN, *Directrice du COUS-AC*

2- Présentation stratégique

5.3 Analyse stratégique

Politique publique mise en œuvre par le programme (1 ou 2 phrases) :

Ce programme est un pan du plan stratégique de l'Enseignement supérieur en matière d'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Finalités du programme (1 ou 2 phrases) :

Le programme vise essentiellement l'amélioration des conditions de vie des étudiants à travers l'accès au logement, au transport, à la restauration et à des services de santé de qualité. Il vise également le développement des activités sportives et culturelles.

Diagnostic stratégique (forces et faiblesses) (les plus importantes par programme)

Les forces du programme sont :

- ✓ l'existence des centres des œuvres universitaires ;
- ✓ l'existence de groupes organisés dans les domaines culturels et sportifs ;
- ✓ la bancarisation du système des allocations universitaires.

Les faiblesses identifiées sont relatives à :

- ✓ L'absence d'un cadre institutionnel approprié de prise en compte de la dimension sociale dans la stratégie d'accès à l'enseignement supérieur des personnes à besoins spécifiques ;
- ✓ l'insuffisance des infrastructures et équipements sportifs et sociaux.

2.2. Enjeux et perspectives (maximum 2 enjeux et maxi 2 perspectives)

Ce programme vise essentiellement :

- ✓ La bonne fourniture des services sociaux ;

- ✓ le soutien à la promotion des activités culturelles et sportives

Perspective : En termes de perspective, il s'agit d'améliorer les services sociaux au profit des étudiants avec l'implication du secteur privé et des collectivités locales

2.3. Axes stratégiques (maximum 3 axes)

Les axes stratégiques qui sous-tendent le programme sont principalement :

- Axe 1. améliorer la gestion et le pilotage des œuvres universitaires ;
- Axe 2. promouvoir la culture et le sport.

2.4 Présentation des actions constitutives du programme

Programme l'étudiant	Actions du programme	Structures de mise en œuvre	
		Directions générales/Directions centrales	Opérateurs publics
057 : Vie de	Action 1 : Infrastructures d'accueil et conditions de vie	DBSU	COUS, PRIS
	Action 2 : Développement culturel et sportif des étudiants		

3. Présentation des objectifs et des indicateurs du programme

3-1 : Cadre de résultats du programme

Logique	Indicateurs de	Hypothèses et conditions
Objectif global: Améliorer les œuvres sociales et allocations universitaires	Temps moyen de démarrage des services sociaux après la rentrée universitaire	
	Taux de satisfaction des étudiants des services sociaux universitaires	
Objectif spécifique 1: Développer un modèle de partenariat public-privé pour la gestion performante des œuvres universitaires	I1R4.1 : Proportion d'infrastructures des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) construits I2R4.1 : Proportion d'équipements des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) mise à disposition	- Disponibilité de ressources financières- Disponibilité des politiques et textes relatifs à la gestion des œuvres universitaires"

Objectif spécifique 2: Promouvoir les activités sportives et culturelles au profit des étudiants	I1R4.2 : Nombre d'activités sportives et culturelles effectuées et autorisées dans les UNB I2R4.2 : Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité sportive I3R4.2 : Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité culturelle I4R4.2 : Nombre d'allocations accordées aux nouveaux bacheliers dans les UNB I5R4.2 : Taux d'allocataires satisfaits I6R4.2 : Nombre de bourses de coopération I7R4.2 : Proportion d'étudiants bénéficiaires d'allocation	Disponibilité de ressources financières- Disponibilité des politiques et textes relatifs à la gestion des oeuvres universitaires"
--	--	---

3.2 : Description des objectifs et des indicateurs

3.2.1. Description de l'objectif général et de ses indicateurs

Description de l'objectif n° 1 : améliorer les conditions de vie des étudiants

Description de l'indicateur

N° de l'indicateur : 1

Intitulé de l'indicateur : Temps moyen de démarrage des services sociaux après la rentrée universitaire

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Temps moyen de démarrage des services sociaux après la rentrée universitaire		nd	nd	nd	nd	nd	15	7	7

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

N° de l'indicateur : 2

Intitulé de l'indicateur : Taux de satisfaction des étudiants des services sociaux universitaires

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de satisfaction des étudiants des services sociaux universitaires		nd	nd	nd	nd	nd	75	80	85

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

3.2.2. Description de l'objectif 1 et de ses indicateurs

Description de l'objectif n° 1 : Améliorer la gestion et le pilotage des oeuvres universitaires

Description de l'indicateur

N° de l'indicateur : 1

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'infrastructures des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) construits

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion d'infrastructures des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) construits		Nd					50	50	50

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire

- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration de la gestion et le pilotage des œuvres universitaires

N° de l'indicateur : 2

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'équipements des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) mise à disposition

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion d'équipements des Œuvres Universitaires et Sociales (OUS) mise à disposition		Nd					50	50	50

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

3.2.3. Description de l'objectif 1 et de ses indicateurs

Description de l'objectif n° 2 : Promouvoir les activités sportives et culturelles au profit des étudiants

Description de l'indicateur

N° de l'indicateur : 1

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'activités sportives et culturelles effectuées et autorisées dans les UNB

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'activités sportives et culturelles effectuées et autorisées dans		Nd	nd	nd	nd	nd	4	4	4

les UNB (OUS) construits									
--------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire
- Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants

N° de l'indicateur : 2

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité sportive

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité sportive		Nd	nd	nd	nd	nd	50	50	50

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : recherche documentaire

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

N° de l'indicateur : 3

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité culturelle

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Proportion d'associations/équipes/fédérations ayant participé à au moins une activité culturelle		Nd	nd	nd	nd	nd	50	50	50

- Source des données : COUS/DPP/MESRS

- Méthodologie de calcul : recherche documentaire

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

N° de l'indicateur : 4

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'allocations accordées aux nouveaux bacheliers dans les UNB

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'allocations accordées aux nouveaux bacheliers dans les UNB		4265	4265	19382	25114		27000	38000	40000

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : calcul

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

N° de l'indicateur : 5

Intitulé de l'indicateur : Taux d'allocataires satisfaits

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'allocataires satisfaits		90	90	92	98		100	100	100

- Source des données : COUS/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : calcul du taux

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

N° de l'indicateur : 6

Intitulé de l'indicateur : Nombre de bourses de coopération

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de bourses de coopération		255	255	271	277	285	295	300	350

- Source des données : DBSU/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

N° de l'indicateur : 7

Intitulé de l'indicateur : Proportion d'étudiants bénéficiaires d'allocation

Nature de l'indicateur : quantitatif

Indicateur	Unité	Val de réf	Historiques			Prév.	Cible Projection		
		Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de bourses de coopération		32,3	32,3	24,8			30	32	35

- Source des données : DBSU/DPP/MESRS
- Méthodologie de calcul : comptage

Justification des prévisions et de la cible : Le niveau prévu pour ce nombre s'explique par les actions prévues pour être menées dans le cadre de la promotion des activités sportives et culturelles au profit des étudiants.

1- Présentation des crédits et des emplois du programme

4.1 Ventilation des dépenses par action et par nature

Désignation	2021						2022						2023					
	PER S	ABS	TRANS	DCA		Total	PER S	ABS	TRANS	DCA		Total	PER S	ABS	TRANS	DCA		Total
				RI	RE					RI	RE					RI	RE	
Infrastructures d'accueil et conditions de vie	121 173	93 500	14 735 000	255 500	1 232 502	16 437 675	121 173	93 500	14 735 000	154 000	1 000 000	16 103 673	121 173	93 500	14 735 000	154 000	1 000 000	16 103 673
Développement culturel et sportif des étudiants	0	10 000	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	10 000	0	10 000	0	0	0	10 000
TOTAL PROGRAMME IV	121 173	103 500	14 735 000	255 500	1 232 502	16 447 675	121 173	103 500	14 735 000	154 000	1 000 000	16 113 673	121 173	103 500	14 735 000	154 000	1 000 000	16 113 673

4.2 Ventilation et justification des emplois

Programme067 : vie de l'étudiant	Catégories	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	A	19	15	13	11	14	34	38	53	53	53
B	17	15	19	19	15	21	22	25	25	25	
C	13	13	14	13	13	19	20	23	23	23	
D	13	12	7	5	5	8	9	10	10	10	
E	2	1	1	2	2	2	2	1	1	1	
Total des effectifs	64	56	54	50	49	84	92	113	113	113	

4.3 Echancier des CP associés aux AE

DESIGNATION	2019		2020		2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Infrastructures d'accueil et conditions de vie					1 488 002	16 437 675
Développement culturel et sportif des étudiants					0	10 000
TOTAL					1 488 002	16 447 675

4.4 Justification des crédits

PROGRAMME : VIE DE L'ETUDIANT

DESIGNATION	2021		2022		2022		Justification de l'évolution des crédits
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Infrastructures d'accueil et conditions de vie	1 488 002	16 437 675	1 154 000	16 103 673	1 154 000	16 103 673	
Développement culturel et sportif des étudiants	0	10 000	0	10 000	0	10 000	
TOTAL	1 488 002	16 447 675	1 154 000	16 113 673	1 154 000	16 113 673	

5.1 Opérateur n° 1 : Centre des Œuvres Universitaires et Sociales de Parakou

- ✓ Missions : Assurer les œuvres universitaires et sociales aux étudiants
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : Restauration-hébergement-transport- soins médicaux, etc
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2018	<i>Ressources</i>	2018
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Résultat net (-)		Résultat net (+)	

5.2 Opérateur n° 2 : Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey Calavi

- ✓ Missions : Assurer les œuvres universitaires et sociales aux étudiants
- ✓ Contrat de performance avec l'Etat : oui
- ✓ Bref commentaire des actions et des résultats : Restauration-hébergement-transport- soins médicaux, etc
- ✓ Ressources (moyens consacrés à la mise en œuvre de la mission)

En millions

<i>Emploi</i>	2018	<i>Ressources</i>	2018
Dépenses de personnel		Subvention de l'Etat	
Dépenses fonctionnement		Autres ressources	
Dépenses d'investissement			
Résultat net (-)		Résultat net (+)	